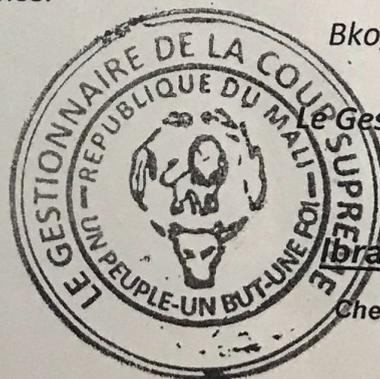


## Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

### *Entretien et nettoyage des locaux de la Cour Suprême*

1. Le *Président de la Cour Suprême* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : *Entretien et nettoyage des locaux de la Cour Suprême*.
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 44, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du *Gestionnaire Ibrahima H. Maiga* ; mail: *imaiga05@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : *Cour Suprême sise à Banankabougou Bollé, Service Financier, bureau du Gestionnaire de 08 h 30 mn à 15 h 30 mn*.
4. Les exigences en matière de qualifications sont : *[Insérer la liste des conditions d'ordre technique, financier, légal et autre(s)].* (voir le DPAO pour les informations détaillées).
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement<sup>1</sup> d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après *bureau du Gestionnaire*. La méthode de paiement sera *en espèces*. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par *courrier électronique ou retiré chez le Gestionnaire*.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *Secrétariat particulier du Gestionnaire* au plus tard le *30 avril 2021 à 10 h 00 mn*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA conformément à l'article 60 du Code des marchés publics. Le montant de la garantie de soumission est compris entre un (1) et trois (3) pour cent du montant prévisionnel du marché conformément à l'article 60 du Code des marchés publics).
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le *30 avril 2021 à 10 h 15 mn* à l'adresse suivante : *Cour Suprême ; Salle de réunion de la Présidence*.

Bko, le 29/03/2021



*Gestionnaire de la Cour Suprême P.I*

**Ibrahima Hamadou MAIGA**

*Chevalier de l'Ordre National*